

### PHOTO DU PRODUIT



### NOM DU PRODUIT

MYVERA CRUSH - Complément alimentaire en bouteille unidose de 285 ml

### CODE

INTA001

### FORMAT

285 ml

### INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



### OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distribué par Chogan Group S.p.A. – Siège social : via A. Olivetti, 24 - 00131 Roma (RM) – Siège opérationnel : via A. Riccheo, 7 - 76121 Barletta (BT) - ITALIE

### DESCRIPTION

MYVERA CRUSH Collagen + est un complément alimentaire à base de jus et de pulpe d'aloé vera et de vitamine C, au goût délicieux de myrtille. Il se caractérise par de nombreuses propriétés bénéfiques grâce à la présence d'Aloé Vera et de vitamine C convenablement équilibrés afin de former le complexe breveté ALO-COMPLEX™, qui exerce une action purifiante et antioxydante sur l'organisme. Conçue spécifiquement pour la beauté de la peau, des cheveux et des ongles, la formule spéciale de MYVERA CRUSH Collagen + contient : - du Collagène et de l'Acide hyaluronique, qui contribuent à maintenir la tonicité et l'élasticité de la peau, prévenant ainsi la formation de rides et d'imperfections cutanées ; - de la Myrtille, qui exerce une action antioxydante et vasoprotectrice, notamment au niveau de la microcirculation, favorisant l'oxygénation des tissus ; - du Zinc, qui redonne vigueur et éclat aux cheveux et aux ongles, en aidant à lutter contre la chute des cheveux en période de stress et lors des changements de saison.

### MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant emploi. Il est recommandé de prendre 1 bouteille par jour et de consommer le produit réfrigéré. La présence d'un léger dépôt est normale et n'altère en rien la qualité du produit. Cela est lié aux caractéristiques intrinsèques des substances d'origine végétale.

## AVERTISSEMENTS

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer un régime alimentaire varié et un mode de vie sain. Tenir hors de portée des enfants de moins de 3 ans Ne pas administrer aux enfants de moins de 12 ans. Consulter le médecin en cas de grossesse ou d'allaitement. Ne pas utiliser le produit pendant des périodes prolongées sans avoir consulté un médecin. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

## INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS : Eau ; Alo-complex™: [pulpe de gel d'Aloe vera (Barbadensis Miller) (20%), acide ascorbique (vitamine C) (0,04%)] ; collagène bovin hydrolysé(1,05%) ; arôme myrtille (0,9%); ; hyaluronate de sodium ; régulateur d'acidité : acide citrique ;Extrait sec de fruits de Myrtille (Vaccinium myrtillus L.) tit.1% d'anthocyanosides ; gluconate de Zinc.

## DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

12 MESI

## CONTENU DE L'EMBALLAGE

6 bouteilles de 285 ml 12 bouteilles de 285 ml

## CONDITION DE CONSERVATION

Stocker le produit dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption se réfère au produit dans un emballage non ouvert et correctement conservé. Après ouverture, conserver au réfrigérateur et consommer dans les 2 à 3 jours.

## EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Bien-être de la peau, des cheveux et des ongles.

## APPORTS DE RÉFÉRENCE (AR)

INGRÉDIENTS	PAR DOSE QUOTIDIENNE MAXIMALE 285 ML	PAR DOSE 100 ML	% VNR *
ALO-COMPLEX™	57,11 g	20,04 g	-
Aloe vera Gel pulpe (Barbadensis Miller)	57 ml	20 ml	-
Acide ascorbique (vitamine C)	110 mg	38,6 mg	137,5%
Collagène bovin hydrolysé	3 g	1,05 g	-
Hyaluronate de sodium	200 mg	70,18 mg	-
E.S. de fruit de Myrtille (Vaccinium myrtillus L.)	206,25 mg	72,37 mg	-
1% anthocyanosides	2,06 mg	0,72 mg	-
Gluconate de zinc	35 mg	12,28 mg	-
dont zinc	5 mg	1,76 mg	50%

## DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

## ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes ( <i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes ( <i>Corylus avellana</i> ), noix ( <i>Juglans regia</i> ), noix de excelsa), pistaches ( <i>Pistacia vera</i> ), noix de Macadamia ou du Queensland ( <i>Macadamia ternifolia</i> ), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON

## AUTRES INFORMATIONS

Brevet en instance

### PHOTO DU PRODUIT



### NOM DU PRODUIT

MYVERA CRUSH - Complément alimentaire en bouteille unidose de 285 ml

### CODE

INTA002

### FORMAT

285 ml

### INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



### OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distributed by Chogan Group S.p.A. – Registered Office: via A. Olivetti, 24 - 00131 Rome (RM) Headquarters: via A. Riccheo, 7 - 76121 Barletta (BT) – ITALY www.chogangroupspa.com

### DESCRIPTION

MYVERA CRUSH Mind + est un complément alimentaire nootropique avec caféine à base de jus et de pulpe d'Aloe vera et de Vitamine C, au goût délicieux de Pomme. Il se caractérise par de nombreuses propriétés bénéfiques grâce à la présence d'Aloe Vera et de vitamine C convenablement équilibrés afin de former le complexe breveté ALO-COMPLEX™, qui exerce une action purifiante et antioxydante sur l'organisme. Conçue pour soutenir la mémoire, renforcer les différentes fonctions cognitives et favoriser la concentration, la formule spéciale de MYVERA CRUSH Mind + contient : - Citicoline, précurseur de l'acétylcholine, qui régule les transmissions neuronales et améliore les fonctions cognitives ; - Guarana, riche en caféine, qui offre un regain d'énergie durable, contrant la fatigue et augmentant la vigilance ; - Centella, qui soutient les fonctions cognitives ; - Carnitine, qui stimule l'activité neuronale et favorise la mémoire et la concentration.

### MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant emploi. Il est recommandé de prendre 1 bouteille par jour et de consommer le produit réfrigéré. La présence d'un léger dépôt est normale et n'altère en rien la qualité du produit. Cela est lié aux caractéristiques intrinsèques des substances d'origine végétale.

## AVERTISSEMENTS

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer un régime alimentaire varié et un mode de vie sain. Tenir hors de portée des enfants de moins de 3 ans Ne pas administrer aux enfants de moins de 12 ans. Consulter le médecin en cas de grossesse ou d'allaitement. Ne pas utiliser le produit pendant des périodes prolongées sans avoir consulté un médecin. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

## INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS : Eau ; Alo-complex™: [pulpe de gel d'aloé vera (Barbadensis Miller) ] (20%),Acide Ascorbique (Vitamine C) (0,04%); Citicoline Sodique ; base de L-Carnitine ; Extrait sec de graines de Guarana (Paullinia cupana Kunth) tit. 10 % de caféine ; arôme pomme(0,15%); Extrait sec d'herbe de Centella (Centella Asiatica) tit. 20 % de dérivés triterpéniques; acidifiant : acide citrique.

## DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

12 MESI

## CONTENU DE L'EMBALLAGE

6 bouteilles de 285 ml 12 bouteilles de 285 ml

## CONDITION DE CONSERVATION

Stocker le produit dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption se réfère au produit dans un emballage non ouvert et correctement conservé. Après ouverture, conserver au réfrigérateur et consommer dans les 2 à 3 jours

## EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Soutient les fonctions cognitives, la concentration et la mémoire.

## APPORTS DE RÉFÉRENCE (AR)

INGRÉDIENTS	PAR DOSE QUOTIDIENNE MAXIMALE	PAR DOSE	% VNR *
ALO-COMPLEX™	57,11 g	20,04 g	-
Aloe vera Gel pulpe (Barbadensis Miller)	57 mL	20 mL	-
Acide ascorbique (vitamine C)	110 mg	38,6 mg	137,5%
Citicoline sodique	500 mg	175,4 mg	-
dont Citicoline	478 mg	167,7 mg	-
L-Carnitine	335 mg	117 mg	-
Extrait sec de graines de Guarana (Paullinia cupana Kunth) graines 10% caféine	300 mg	105,26	-
dont Caféine	30 mg	10,53 mg	-
Extrait sec d'herbe Centella (Centella Asiatica) 20% dérivés triterpéniques	200 mg	70,18 mg	-
dont dérivés triterpéniques	40 mg	14,04 mg	-

## DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

## ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes ( <i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes ( <i>Corylus avellana</i> ), noix ( <i>Juglans regia</i> ), noix de excelsa), pistaches ( <i>Pistacia vera</i> ), noix de Macadamia ou du Queensland ( <i>Macadamia ternifolia</i> ), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON

## AUTRES INFORMATIONS

Brevet en instance

### PHOTO DU PRODUIT



### NOM DU PRODUIT

MYVERA CRUSH – Complément alimentaire en bouteille unidose de 285 ml

### CODE

INTA003

### FORMAT

285 ml

### INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



### OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distributed by SuppleFit for Chogan Group S.p.A. – Registered Office: via A. Olivetti, 24 - 00131 Rome (RM) Headquarters: via A. Riccheo, 7 - 76121 Barletta (BT) – ITALY www.chogangroupspa.com

### DESCRIPTION

MYVERA CRUSH Man + est un complément alimentaire tonique-adaptogène à base de jus et de pulpe d'Aloe vera et de Vitamine C, caractérisé par un délicieux arôme de fruits tropicaux. Dotés de nombreuses propriétés bénéfiques, l'aloë vera et la vitamine C sont convenablement équilibrés dans la boisson pour former le mélange breveté ALO-COMPLEX™, qui exerce une action purifiante et antioxydante sur le corps. Enrichie de Goji, d'Arginine, d'éléuthérocoque et de Betterave, la formule spéciale de MYVERA CRUSH Man + est conçue pour soutenir naturellement les niveaux de testostérone, favorisant ainsi la vitalité, l'énergie et le bien-être masculin. De plus, cette synergie particulière permet de lutter contre la fatigue psycho-physique en maintenant une production active d'oxyde nitrique, un puissant vasodilatateur.

### MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant emploi. Il est recommandé de prendre 1 bouteille par jour et de consommer le produit réfrigéré. La présence d'un léger dépôt est normale et n'altère en rien la qualité du produit. Cela est lié aux caractéristiques intrinsèques des substances d'origine végétale.

## AVERTISSEMENTS

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer un régime alimentaire varié et un mode de vie sain. Tenir hors de portée des enfants de moins de 3 ans. Ne pas administrer aux enfants de moins de 12 ans. Consulter le médecin en cas de grossesse ou d'allaitement. Ne pas utiliser le produit pendant des périodes prolongées sans avoir consulté un médecin. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

## INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS : Eau ; Alo-complex™ : [pulpe de gel d'aloé vera (*Barbadensis* Miller) (20 %), acide ascorbique (vitamine C) (0,04 %)] ; arôme de fruits tropicaux (0,55 %) ; Extrait sec de 1/4 racine de Betterave (*Beta vulgaris* L.); extrait naturel de betterave ; Extrait sec de Goji (*Lycium Barbarum* L.) fruit tit. 50% polysaccharides ; chlorhydrate d'arginine ; Extrait Sec d'Eleutherococcus (*Eleutherococcus senticosus* Maxim) racine tit. 2% eleutherosides ; régulateur d'acidité : acide citrique.

## DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

12 MESI

## CONTENU DE L'EMBALLAGE

6 bouteilles de 285 ml 12 bouteilles de 285 ml

## CONDITION DE CONSERVATION

Stocker le produit dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption se réfère au produit dans un emballage non ouvert et correctement conservé. Après ouverture, conserver au réfrigérateur et consommer dans les 2 à 3 jours

## EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Tonique-Adaptogène

## APPORTS DE RÉFÉRENCE (AR)

INGRÉDIENTS	PAR DOSE QUOTIDIENNE MAXIMALE PAR DOSE MAXIMALE JOURNALIÈRE	PAR DOSE PAR DOSE	% VNR *
ALO-COMPLEX™	57,11 g	20,04 g	-
Pulpe de gel Aloe vera (Barbadensis Miller)	57 mL	20 mL	-
Acide ascorbique (vitamine C)	110 mg	38,6 mg	137,5%
Extrait Sec de Betterave (Beta vulgaris L.) racine ¼	1 g	350,8 mg	-
Extrait Sec de Goji (Lycium Barbarum L.) fruit tit. 50% polysaccharides	800 mg	280,70 mg	-
dont polysaccharides	400 mg	140,35 mg	-
Chlorhydrate d'arginine	500 mg	175,44 mg	-
dont Arginine	413,48 mg	145,08 mg	-
Extrait Sec d'éleutherococcus (Leutherococcus senticosus Maxim) racine 2% eleutherosides	60 mg	21,05 mg	-
dont éléuthérosides	1,2 mg	0,42 mg	-

Valeurs nutritionnelles de référence chez les adultes selon le règlement de l'UE 1169|2011.

## DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

## ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes ( <i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes ( <i>Corylus avellana</i> ), noix ( <i>Juglans regia</i> ), noix de excelsa), pistaches ( <i>Pistacia vera</i> ), noix de Macadamia ou du Queensland ( <i>Macadamia ternifolia</i> ), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON

## AUTRES INFORMATIONS

Brevet en instance

### PHOTO DU PRODUIT



### NOM DU PRODUIT

MYVERA CRUSH - Complément alimentaire en bouteille unidose de 285 ml

### CODE

INTA004

### FORMAT

285 ml

### INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



### OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distributed by SuppleFit for Chogan Group S.p.A. – Registered Office: via A. Olivetti, 24 - 00131 Rome (RM) Headquarters: via A. Riccheo, 7 - 76121 Barletta (BT) – ITALY www.chogangroupspa.com

### DESCRIPTION

MYVERA CRUSH Woman + est un complément alimentaire tonico-adaptogène à base de jus et de pulpe d'Aloe Vera et de vitamine C, au goût délicieux de fruits rouges. Il se caractérise par de nombreuses propriétés bénéfiques grâce à la présence d'Aloe Vera et de vitamine C convenablement équilibrés afin de former le mélange breveté ALO-COMPLEX™, qui exerce une action purifiante et antioxydante sur l'organisme. Enrichie de Goji, d'Arginine, d'éléutherococcus et de Betterave, la formule spéciale de MYVERA CRUSH Woman + est conçue pour soutenir naturellement la fonction vasculaire en maintenant la production active d'oxyde nitrique, un puissant vasodilatateur. Il favorise également l'équilibre des hormones féminines, stimule l'énergie positive et combat la fatigue.

### MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant emploi. Il est recommandé de prendre 1 bouteille par jour et de consommer le produit réfrigéré. La présence d'un léger dépôt est normale et n'altère en rien la qualité du produit. Cela est lié aux caractéristiques intrinsèques des substances d'origine végétale.

## AVERTISSEMENTS

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer un régime alimentaire varié et un mode de vie sain. Tenir hors de portée des enfants de moins de 3 ans. Ne pas administrer aux enfants de moins de 12 ans. Consulter le médecin en cas de grossesse ou d'allaitement. Ne pas utiliser le produit pendant des périodes prolongées sans avoir consulté un médecin. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

## INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS : Eau ; Alo-complex™: [pulpe de gel d'aloé vera (*Barbadensis* Miller) (20%), acide ascorbique (vitamine C) (0,04%)] ; E.S de racine de betterave (*Beta vulgaris* L.) 1/4 ; arôme : baies (0,7%) ; E.S. fruit de Goji (*Lycium Barbarum* L.) tit. 50% polysaccharides, chlorhydrate d'arginine, E.S. *Eleutherococcus* (*Eleutherococcus senticosus* Maxim) racine tit. 2% eleutherosides ; régulateur d'acidité : acide citrique.

## DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

12 MESI

## CONTENU DE L'EMBALLAGE

6 bouteilles de 285 ml 12 bouteilles de 285 ml

## CONDITION DE CONSERVATION

Stocker le produit dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption se réfère au produit dans un emballage non ouvert et correctement conservé. Après ouverture, conserver au réfrigérateur et consommer dans les 2 à 3 jours.

## EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Tonique-Adaptogène

## APPORTS DE RÉFÉRENCE (AR)

INGRÉDIENTS	PAR DOSE QUOTIDIENNE MAXIMALE PAR DOSE MAXIMALE JOURNALIÈR	PAR DOSE PAR DOSE	% VNR *
ALO-COMPLEX™	57,11 g	20,04 g	-
Pulpe de gel Aloe vera (Barbadensis Miller)	57 mL	20 mL	-
Acide ascorbique (vitamine C)	110 mg	38,6 mg	137,5%
Extrait Sec de Betterave (Beta vulgaris L.) racine ¼	1 g	350,8 mg	-
Extrait Sec de Goji (Lycium Barbarum L.) fruit tit. 50% polysaccharides	800 mg	280,70 mg	-
dont polysaccharides	400 mg	140,35	-
Chlorhydrate d'arginine	400 mg	140,35 mg	-
dont Arginine	330,8 mg	116,07 mg	-
Extrait Sec d'éleutherococcus (Éleutherococcus senticosus Maxim) racine 2% eleutherosides	50 mg	17,54 mg	-
dont éléuthérosides	1 mg	0,35 mg	-

## DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

## ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes ( <i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes ( <i>Corylus avellana</i> ), noix ( <i>Juglans regia</i> ), noix de excelsa), pistaches ( <i>Pistacia vera</i> ), noix de Macadamia ou du Queensland ( <i>Macadamia ternifolia</i> ), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON

## AUTRES INFORMATIONS

Brevet en instance

### PHOTO DU PRODUIT



### NOM DU PRODUIT

MYVERA CRUSH – Complément alimentaire avec caféine et édulcorants en bouteille unidose de 285 ml

### CODE

INTA005

### FORMAT

285 ml

### INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



### OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distributed by Chogan Group S.p.A.– Registered Office: via A. Olivetti, 24 - 00131 Rome (RM) Headquarters: via A. Riccheo, 7 - 76121 Barletta (BT) – ITALY www.chogangroupspa.com

### DESCRIPTION

MYVERA CRUSH Keto + est un complément alimentaire cétogène avec caféine et édulcorants à base de jus et de pulpe d'aloë vera et de vitamine C, caractérisé par un délicieux goût de cola. Dotés de nombreuses propriétés bénéfiques, l'aloë vera et la vitamine C sont convenablement équilibrés dans la boisson pour former le complexe breveté ALO-COMPLEX™, qui exerce une action purifiante et antioxydante sur le corps. Conçue pour stimuler le métabolisme du corps et pour exercer un effet tonique et énergisant sur l'organisme, favorisant la réduction de la fatigue, la formule spéciale de MYVERA CRUSH Keto + contient : - des niveaux élevés de vitamines B6, B12 et C, qui réduisent la fatigue, contribuent au maintien d'un fonctionnement normal du système immunitaire et interviennent dans le métabolisme des protéines, des graisses et du glycogène ; - l'extrait de guarana, qui exerce une action bénéfique sur le métabolisme des lipides et apporte ainsi une aide précieuse à la stabilisation du poids corporel ; - l'extrait d'Uncaria Tomentosa, qui soutient la fonction articulaire et constitue donc un allié précieux pour ceux qui pratiquent un sport et sont soumis à des efforts physiques intenses. La formule de MYVERA CRUSH Keto + comprend également des édulcorants tels que l'érythritol et le sucralose, qui, avec zéro calories et un indice glycémique nul, rendent le produit également adapté aux diabétiques ou à ceux qui suivent un régime cétogène ou hypocalorique.

### MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant emploi. Il est recommandé de prendre 1 bouteille par jour et de consommer le produit réfrigéré. La présence d'un léger dépôt est normale et n'altère en rien la qualité du produit. Cela est lié aux caractéristiques intrinsèques des substances d'origine végétale.

## AVERTISSEMENTS

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer un régime alimentaire varié et un mode de vie sain. Tenir hors de portée des enfants de moins de 3 ans. Ne pas administrer aux enfants de moins de 12 ans. Consulter le médecin en cas de grossesse ou d'allaitement. Ne pas utiliser le produit pendant des périodes prolongées sans avoir consulté un médecin. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

## INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS : Eau ; Alo-complex™ : [pulpe de gel d'aloé vera (*Barbadensis* Miller) (20%), acide ascorbique (vitamine C)(0,04%)] ; édulcorant : erythritol ; Hydroxy-Méthyl-Butyrate de calcium (0,35%) ; régulateur d'acidité : acide citrique ; Carnitine base ; Leucine ; Taurine ; antioxydant : Acide ascorbique (Vitamine C)(0,31%) ; Arôme cola (0,25%) ; Extrait sec d'*Uncaria Tomentosa* (*Uncaria Tomentosa* Willd. (ex Schult.) DC) écorce tit. ?0,5% alcaloïdes oxindoliques ; Extrait sec de Guarana (*Paullinia cupana* Kunth) graines tit. ?50% caféine ; sel ; édulcorant : sucralose ; vitamine B3 ; vitamine B6 ; vitamine B12.

## DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

12 MESI

## CONTENU DE L'EMBALLAGE

6 bouteilles de 285 ml 12 bouteilles de 285 ml

## CONDITION DE CONSERVATION

Stocker le produit dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption se réfère au produit dans un emballage non ouvert et correctement conservé. Après ouverture, conserver au réfrigérateur et consommer dans les 2 à 3 jours.

## EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Favorise l'activation du métabolisme

## APPORTS DE RÉFÉRENCE (AR)

INGRÉDIENTS	PAR DOSE QUOTIDIENNE MAXIMALE	PAR DOSE	% VNR *
ALO-COMPLEX™	57,11 g	20,04 g	-
Pulpe de gel d'aloë vera (Barbadensis Miller)	57 mL	20 mL	-
Acide ascorbique (vitamine C)	110 mg	36,8 mg	137,5 %
Hydroxy-méthyl-butyrates de calcium	1 g	350,8 mg	-
dont Hydroxy-méthyl-butyrates	860 mg	300 mg	-
L-Carnitine base	1 g	350,8 mg	-
L-Leucine	1 g	350,8 mg	-
L-Taurine	1 g	350,8 mg	-
Acide ascorbique (vitamine C)	890 mg	312,28 mg	1112,5
E.S. Uncaria Tomentosa (Uncaria Tomentosa Willd. (ex Schult.) DC) écorce tit. ?0,5%	500 mg	175,44 mg	-
dont alcaloïdes oxindoliques	2,5 mg	0,877 mg	-
E.S. Guarana (Paullinia cupana Kunth) semi tit. ?50% caféine	400 mg	140,35 mg	-
dont caféine	200 mg	70,18 mg	-
Vitamine B3	30 mg	10,53 mg	187,5%
Vitamine B6	1,4 mg	0,491 mg	100%
Vitamine B12	0,0025 mg	0,00088 mg	100%
Valeurs nutritionnelles de référence chez les adultes selon le règlement de l'UE 1169 2011.			

## **DÉCLARATION DES ALLERGÈNES**

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

## ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes ( <i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes ( <i>Corylus avellana</i> ), noix ( <i>Juglans regia</i> ), noix de excelsa), pistaches ( <i>Pistacia vera</i> ), noix de Macadamia ou du Queensland ( <i>Macadamia ternifolia</i> ), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON

## AUTRES INFORMATIONS

Brevet en instance